

**ATTESTATION DE NON-COMMENCEMENT D'EXÉCUTION  
ET ENGAGEMENT À NE PAS EN COMMENCER L'EXÉCUTION  
AVANT LA DATE DE DÉPÔT DU DOSSIER**

Je soussigné, (Nom et qualité) .....

maire ou président <sup>(1)</sup> d .....

atteste que l'opération décrite ci-après, faisant l'objet d'une demande de subvention au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) de l'exercice 2022, n'a pas connu de début d'exécution et m'engage à ne pas commencer l'opération avant que le dossier soit enregistré par le service instructeur.

Date approximative du début de l'opération : .....

Objet de l'opération : .....

.....

.....

Coût HT de l'opération : .....

**Dans le cas où l'opération débiterait avant que le dossier de demande de subvention ne soit réceptionné par le service instructeur, je m'engage à en informer la préfète afin qu'elle prenne acte que, de ce fait, je renonce à la subvention.**

Fait à .....

Le .....

Le maire ou le président de l'EPCI <sup>(1)</sup>  
(signature et cachet)

<sup>(1)</sup> rayer la mention inutile

**Attention** : le commencement d'exécution est constitué par le premier acte juridique passé pour la réalisation de l'opération, soit : la notification des marchés, la signature d'un bon de commande, la signature d'un devis, l'acceptation d'un devis par délibération. Dans le cas de travaux en régie, il s'agit de la date de commencement des travaux effectués par les agents de la collectivité.